

Bonifications pour tâches éducatives de l'AVS

La FSFM s'est fortement engagée pour les bonifications pour tâches éducatives. Pour les parents mono qui supportent seuls l'entretien financier des enfants, elles sont particulièrement importantes. Elles permettent d'assurer le travail familial non rémunéré dans l'assurance-vieillesse. Il faut faire attention à plusieurs choses pour les obtenir.



Les bonifications pour tâches éducatives sont comptabilisées aux assurés de l'AVS pour les années durant lesquelles ils ont détenu l'autorité parentale sur au moins un enfant de moins de 16 ans. Elles correspondent à trois fois la rente AVS annuelle minimale au moment de la retraite. Lorsque les parents sont mariés, ils y ont tous les deux droit, réparties à parts égales. Pour les parents divorcés ou non mariés disposant de l'autorité parentale, c'est la répartition de la prise en

charge qui est déterminante pour leur règlement : les bonifications reviennent à la personne qui assure la majeure partie de la prise en charge, la mère en l'absence de règlement des autorités ; lorsque les parents prennent l'enfant en charge à parts égales, les bonifications sont réparties par moitié entre eux. Toutes les conventions et décisions des autorités sur l'attribution des bonifications pour tâches éducatives doivent être conservées avec soin, car elles doivent être envoyées avec

la demande correspondante – qui ne peut être déposée qu'au moment de l'annonce du départ à la retraite. Elles comprennent :

- des copies du jugement de divorce ou de séparation avec l'attestation d'entrée en force ou de la convention de divorce ou de séparation approuvée par le juge ;
- pour les parents non mariés, des copies de la déclaration commune d'autorité parentale conjointe ainsi que de l'attribution des bonifications pour tâches éducatives ;
- une copie de la décision de l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) sur l'attribution des bonifications pour tâches éducatives ;
- toutes les conventions ultérieures des parents sur l'attribution des bonifications pour tâches éducatives modifiant des conventions préalables.

Pour plus d'informations :
Mémento et formulaires sous :
<https://www.ahv-iv.ch>

En bref

Nouvelle règle pour les parents mono

La FSFM observe avec soin l'évolution des conditions cadre pour les parents mono et le bien de leurs enfants et attend donc avec impatience de voir l'impact qu'aura l'arrêt du Tribunal fédéral de l'an passé sur les familles monoparentales : le TF a décidé que le parent qui assure la prise en charge principale doit désormais travailler à 50 pour cent dès la scolarisation du plus jeune des enfants. Jusque-là, le parent qui assurait la prise en charge principale devait retourner travailler lorsque le plus jeune des enfants avait 10 ans. Cette règle vise à réduire la charge d'entretien du parent qui exerce une activité professionnelle et qui ne prend pas en charge les enfants. Mais les tribunaux doivent décider au cas par cas s'il existe une offre d'accueil extrafamiliale et tenir compte des perspectives d'emploi du parent qui assure la prise en charge. A la FSFM, nous pensons que la politique et l'économie doivent améliorer les conditions cadres permettant de concilier famille et vie professionnelle afin que la nouvelle pratique ne pèse pas sur le parent qui assure la prise en charge.

Des questions sur la monoparentalité ?

Connaissez-vous déjà nos super films sur des sujets autour de la monoparentalité ? Vous les trouverez sous :
<https://svamv.ch/fr/blog-publications/courts-metrages/>

La Fédération suisse des familles monoparentales (FSFM)

- **offre** conseil aux parents mono sur des questions importantes telles que les moyens d'assurer leur existence, l'autorité parentale, la prise en charge, l'entretien et la garde,
- **informe** sur des sujets clés de la famille mono, par exemple avec des courts-métrages et des feuilles d'information sur einelternfamilie.ch,
- **soutient** les familles mono dans la recherche d'aides financières dans les situations d'urgence et pour des formations et formations continues qui permettront d'assurer les revenus de la famille à long terme,
- **sensibilise** le public et le monde politique aux besoins des familles mono,
- **procure** de l'aide à l'entraide et renforce les familles mono
- **est financé** à 60 pour cent par des dons – c'est pourquoi votre soutien est si important.

Les enfants d'abord.

Être parent seul devient plus facile.

Éditeur :
Fédération suisse des familles monoparentales (FSFM)
Case postale 334, 3000 Berne 6
Tél. 031 351 77 71, info@svamv.ch, www.svamv.ch
Photos: Symbolbild Titel, Adobe stock/Andreas Gruhl
P. 3 : Can Stock Photo/halfpoint, P. 4 : shutterstock/jannoon028

Les enfants d'abord



Un jour dans la vie de Katharina S.

Katharina S.* (31) et sa fille de 11 ans affrontent leur quotidien à deux. Après son divorce du père de Julia et plus tard la séparation de son compagnon, un nouveau quotidien a commencé pour Katharina S., celui que beaucoup de parents seuls connaissent : elle doit concilier famille, ménage et vie professionnelle et en porte seule la responsabilité. Pleine d'initiative et d'énergie, Katharina S. sait se débrouiller aussi lorsqu'elle a des problèmes financiers. Mais sans soutien, cela ne va pas, dit-elle, et il faut aussi avoir un peu de chance. Katharina S. parle de son quotidien pour donner du courage aux autres parents mono.

7h30 Petit-déjeuner, à l'école et au travail.

Je préfère me lever plus tard que plus tôt. Avant, Julia allait au périscolaire à l'autre bout de la ville. Nous nous levions alors à 5h30 pour être deux heures plus tard à l'école. Maintenant, je réveille Julia à 7h30, je la chatouille, puis je la laisse encore somnoler un peu. Après un petit-déjeuner léger, elle part. Elle va depuis un an à l'école de notre quartier, à cinq minutes à peine de notre appartement. C'est un soulagement énorme pour nous, parce que tout doit aller vite. Julia était parfois déjà allée seule dans son école précédente, même si elle était très jeune. Nous restions en contact par téléphone, ça aidait. Malgré un chemin compliqué, je n'avais rien changé à cause de la très bonne prise

suite en page 2 >

Chères lectrices, Chers lecteurs,

L'article principal de cette édition me touche beaucoup, puisque j'ai moi aussi un jour été mère mono. Une tâche importante à laquelle on doit faire face jour après jour ! Je me souviens bien des défis et des difficultés, mais aussi de beaucoup de belles choses. J'ai maintenant le plaisir, après mon année en tant que présidente par intérim, de reprendre la direction. Je tiens en particulier à remercier Anna Hausherr pour son soutien actif pendant cette période de transition. Le fait qu'elle soit encore là pour nous est précieux, surtout pour le transfert de connaissances. Avec le nouveau bureau et le comité, je souhaiterais développer de nouveaux produits pour la FSFM. Nous voulons nous faire mieux connaître et donner de nous une image moderne, aussi pour soulager notre situation financière difficile. En termes de contenu, rien ne change : le conseil professionnel reste au cœur de notre offre, et nous continuons à nous concentrer sur les intérêts des parents mono et le bien des enfants. Mais nous explorons maintenant de nouveaux canaux – numériques – pour attirer plus d'attention sur la FSFM. Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture de cette nouvelle édition de « Les enfants d'abord » !



Yvonne Feri,
Directrice FSFM

Population



▷ Suite de page 1

en charge. Les maux de tête que Julia avait souvent à l'époque ont cependant sans doute un lien avec le stress de la traversée de la ville.

08h00 Nous partons. Une fois que Julia a quitté la maison, je vais au bureau en vélo. Cela m'économise les frais de transport et me fait bouger. Quand mon compagnon et moi nous sommes séparés il y a cinq ans, tout m'est tombé dessus d'un seul coup : la séparation, un nouvel appartement, j'ai changé de travail. Soudain, je devais bien tout faire toute seule. Nous avions alors très peu pour nous en sortir – je ne voyais absolument pas comment nous réussissions. Dans l'urgence, j'ai voulu prendre un crédit, mais comme j'étais payée à l'heure, cela n'a pas marché.

Ce fut une période très dure. Sans aide, jamais nous ne nous en serions sorties. Sur demande, j'ai pu payer quelques factures de manière échelonnée, comme le loyer et le téléphone, rien que cela, c'était un soulagement. Je n'ai reçu aucun soutien de mon ex-époux, qui vit à l'étranger. Je me suis alors faite conseiller par la FSFM. Je savais que je devais organiser mon nouveau quotidien de manière à ce que ça fonctionne. C'est une des raisons pour lesquelles nous vivons maintenant dans une coopérative, ce qui a au moins deux grands avantages : j'arrive vite à mon travail et Julia peut jouer avec les autres enfants de la coopérative.



Risque de pauvreté

Le taux de pauvreté parmi les personnes exerçant une activité professionnelle est de 3,5% ; il est près de **quatre fois plus élevé** parmi les parents seuls avec **12,7%**.

Dans 75% des familles avec au moins un enfant, les parents sont mariés. Les mères qui vivent seules avec des enfants constituent le deuxième groupe le plus important avec 12,1%.

A 8h30, je commence mon travail au bureau. Je travaille au service-client, je reçois les demandes et je m'occupe des factures. Sans ce travail avec des horaires de bureau fixes, je serais perdue. Lorsque Julia était encore toute petite, j'ai travaillé à 20 pour cent, puis à 50 et à 80 pour cent. Bien sûr, j'aimerais avoir plus de temps avec Julia, rien qu'un jour de plus, ce serait déjà très bien. Mais je travaille à 100 pour cent parce que j'ai besoin de mes revenus.

12h30 J'emporte quelque chose pour le déjeuner. Cela ne m'embête pas. On peut faire beaucoup d'économies sur les repas, tout en

se nourrissant bien, avec des produits frais et sains. Julia mange deux jours par semaine à la garderie. Elle rentre à la maison les trois autres jours. La plupart du temps, je cuisine le weekend de manière à ce qu'il y ait assez pour la semaine, et je prépare des assiettes que Julia peut réchauffer le midi au micro-ondes. Après la séparation, au moment où la situation a été la plus serrée pour moi, il restait tout juste 100 francs par mois pour la nourriture. J'ai alors commencé à chercher des actions sur Google. Je trouve toujours des offres, aussi pour les fruits et légumes, le soir, j'achète des produits dont le prix a été baissé. Avec mon salaire, grâce aux rabais et à une offre basée sur les revenus, nous avons tout ce dont nous avons besoin. C'est principalement la garderie dont les prix sont indexés en fonction des revenus. Sans la garderie, je devrais rester à la maison, et je n'aurais sans doute pas d'autre alternative que l'aide sociale. Ce serait grave pour moi. Nous ne pouvons pas non plus nous permettre de vacances à des prix normaux, mais nous trouvons toujours un moyen de prendre de courtes vacances à un prix abordable.

17h30 En vélo à la maison. Comme je le disais, le temps est minuté. Je fais la cuisine, nous mangeons, puis nous prenons une douche. Julia doit faire ses devoirs, parfois nous en parlons ensemble. Je fais le ménage entre-deux. Chez moi, tout est à sa place, je nettoie chaque jour la cuisine et aussi la salle de bains, et le weekend, je nettoie à fond et je passe l'aspirateur dans l'appartement. Julia m'aide pour la lessive : je trie les vêtements par couleur, elle lance la machine et suspend le linge. Nous lisons souvent le soir, parfois nous regardons un petit film. Même si je le pouvais, je ne sorterais pas souvent. Manger dehors est trop cher pour moi. Quand nous nous retrouvons entre collègues, c'est toujours chez quelqu'un.

Charge de travail



La charge de travail moyenne des mères mono avec des enfants en bas âge s'élève à **17 heures de travail rémunéré plus 54 heures de travail domestique et familial par semaine – cela fait 71 heures !**

20h30 Bonne nuit, ma Julia ! Julia doit maintenant aller au lit. Est-ce que son père lui manque ? Pendant un moment, elle le demandait souvent. Je lui dis que je la comprends. Mais je lui raconte aussi qu'il y a beaucoup d'enfants qui grandissent sans leur papa, soit parce qu'il est décédé, soit parce que les parents se sont séparés. Certains enfants grandissent en foyer ou chez leurs grands-parents. J'explique rapidement à Julia qu'il y a différentes histoires de vie, et certainement de plus tristes que la nôtre. Nous avons récemment rendu visite à son

père, cela a été une très belle expérience. Avec mon ex-partenaire, Julia était certainement plus souvent à la place de jeux ou au parc de grimpe que maintenant. Je fais plutôt les courses avec elle, et nous faisons de petites sorties. C'est peut-être plus important pour les petits garçons de grandir avec un référent masculin, et je trouve ça dommage qu'elle n'ait plus ce complément. Mais je ne crois pas que quelqu'un manque dans l'éducation. C'est seulement à Noël que je suis contente que nous ne soyons pas que toutes les deux. Nous le fêtons avec ma mère et mes frères et sœurs.

Aide sociale



En moyenne, 4,2% des ménages touchent l'aide sociale. Avec 20%, le groupe le plus important est de loin celui des ménages avec un adulte et des enfants.

Je ne veux jamais dépendre d'un homme. Ce serait bien s'il y avait plus de formes de familles différentes. Et surtout plus de soutien pour elles. Parce que quand on ne peut pas confier les enfants à une bonne prise en charge, on n'a pas le choix d'avoir envie ou non d'élever seule ses enfants. Pour moi : quand on en a la possibilité, il faut trouver l'équilibre entre un quotidien qui fonctionne bien et la nécessité d'aller bien soi-même. C'est pour cela que je fais des efforts, que je travaille dur et, comme tout le monde, j'ai moi aussi besoin d'un peu de chance. Il faut être ouvert et absolument chercher de l'aide, par exemple auprès de la FSFM. Pour les familles mono avec deux enfants et plus, parfois encore petits, cela peut être plus difficile encore. Mais je serai heureuse si je peux donner du courage à d'autres parents mono !

*Les noms ont été changés par respect pour la sphère privée.